

Avenir des transports publics : le CJB inquiet

La Neuveville, le 11 octobre 2012

Le Conseil du Jura bernois (CJB) s'inquiète de l'avenir des transports publics dans le canton de Berne. Il l'a signifié dans une lettre à la Direction cantonale des travaux publics, des transports et de l'énergie (TTE). La récente décision de réduire l'offre ferroviaire entre Sonceboz et Malleray-Bévilard en 2013 constitue un mauvais signal.

De manière générale, le CJB relève que les transports publics ont connu un développement réjouissant ces dernières années. Toutefois, par rapport au reste du canton, leur part est comparativement faible dans l'agglomération biennoise et le Jura bernois, et il existe une marge de progression qui doit être encouragée. L'expérience a montré que la demande est stimulée par un accroissement de l'offre. Or, le CJB craint que la situation financière du canton entraîne un moratoire de fait sur le développement des transports publics régionaux, notamment dans le Jura bernois.

Au vu des moyens prévus pour le développement du RER bernois, le CJB se montre critique sur le risque de développement à deux vitesses. Alors que la perspective est très volontariste dans le périmètre du RER, il ne faudrait pas renoncer dans le reste du canton à toute politique offensive. Bien que conscient des efforts que demande la situation financière du canton, le CJB craint que la planification de l'offre ferroviaire, en raison de signaux qui donnent l'impression d'une tâche non prioritaire, soit perdante à l'issue de l'examen des prestations auquel le canton est en train de se livrer.

En ce qui concerne la suppression en 2013 de la cadence semi-horaire à certains moments de la journée entre Sonceboz et Malleray-Bévilard, le CJB prend acte avec regret de la décision. Il insiste pour que la mesure soit limitée à une année et ne soit pas reconduite dans l'offre 2014-2017. En effet, l'introduction du système coupe-accroche en décembre 2013 va, selon les prévisions, entraîner une augmentation de la fréquentation. Le fait d'offrir quotidiennement une cadence horaire et semi-horaire en alternance sur une même ligne est de nature à décourager les utilisateurs potentiels, surtout avec la hausse du prix des billets qui est attendue. Il s'agit d'un cas typique où des réductions d'offre risquent d'entraîner une baisse de la demande dans une logique de cercle vicieux. Par conséquent, le CJB demande à la TTE d'étudier pour 2014 d'autres solutions que la simple poursuite de l'offre 2013 qui vient d'être rabotée.

Adresse du secrétariat:

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE
Tél. 032/493.70.73 Fax 032/493.70.74
info.cjb@sta.be.ch

Par ailleurs, le CJB relève que, suite à la réorganisation de la formation professionnelle dans le Jura bernois, l'accessibilité des sites est bonne pour les étudiants. Il convient de maintenir l'effort en ce sens, et même de le poursuivre, en particulier avec le développement de l'offre de bus.

Le CJB insiste pour que le schéma d'offre 2014-2017 qui sera soumis prochainement au Grand Conseil ne rejette pas systématiquement, dans une logique de recherche de l'équilibre financier à court terme, les propositions des Conférences régionales des transports (CRT) dont l'expertise en matière de planification à moyen et long terme est élevée.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73